

bien que le sacrement ait effacé le péché lui-même. La grâce de Dieu peut bien purifier les âmes que le péché originel a corrompues ; elle peut les rendre saintes et leur ouvrir le ciel, mais les douleurs annoncées, le travail et la mort n'en seront pas moins le partage des plus saints eux-mêmes. Si donc l'auguste Vierge Marie a été exempte de ces servitudes, qui ont leur source dans le péché, c'est que le péché lui-même n'est pas arrivé jusqu'à elle.

Il y a cependant une distinction à faire entre les différents effets du péché originel. Il en est plusieurs dont l'affinité avec le péché est telle qu'on ne peut les en séparer, telle la concupiscence : Marie n'en ressentit jamais les atteintes ; il en est qui, sans conduire par eux-mêmes à rien de coupable, comportent néanmoins quelque chose de honteux et d'humiliant, telles les douleurs de la maternité, la corruption du tombeau, la soumission de la femme à la puissance de l'homme : Marie en fut préservée également. Il en est enfin qui toutes pénibles qu'elles soient à la nature sont une source de mérites et un moyen de sanctification : telles la douleur et la mort : Marie les a subies, et elles étaient les instruments nécessaires, pour elle comme pour son divin Fils, de son rôle de co-rédemptrice et co-réparatrice du genre humain.

I. ELLE EST EXEMPTÉ DE LA CONCUPISCENCE

La première suite du péché originel est la concupiscence. C'est l'aiguillon du péché, *fomes peccati* ; c'est une loi : *je sens dans mes membres*, dit saint Paul, *une autre loi qui combat contre la loi de mon esprit*. C'est une loi dure : *elle me rend captif sous la loi du péché*, et saint Paul va jusqu'à lui donner le nom même de péché : *quod habitat in me peccatum*, le péché qui habite en moi. Il l'appelle *péché* parce qu'elle est le produit du péché, dit saint Augustin. On l'appelle encore *péché* parce que, si elle triomphe, elle enfante le péché. Ce péché habite dans l'homme, dit l'Apôtre, parce que l'homme est sa demeure propre, dont rien ne saurait l'obliger à sortir. Les péchés actuels, le péché originel lui-même, ne sont que des hôtes de passage, ils ne demeurent en nous qu'autant que nous voulons bien les garder, mais la concupiscence demeure, et la mort seule lui donne le coup de grâce.

Or, tous les Pères et tous les théologiens, même ceux qui, à une certaine époque, sont demeurés hésitants en face de la doctrine de l'Immaculée Conception, ont reconnu que le souffle de la concupiscence n'a jamais eu d'action dans l'âme de Marie, que sa flamme n'a

jamais atteint : fin, a vécu dans les renaissances, avant le blasphème la réceptacle de béni pour lui ne peut dire *civitas Dei*.

Pour ce qui juste besoin et jamais trouvé moindre péché

Cette innocence, dont la nous font cor n'est pas adm honte de la co plus inadmissil jamais ? Qui exceptionnelle. la volonté, la venue de la nat de Marie, au nature, afin de péché même v tache plus gran

Vous êtes de vant, que jamais vos fondement cence et de la d'Adam, de la qui vous a prés Maternité.

II ELLE F

Une autre su portée contre l vous enfanterez précédent et les